



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 avril 2021

Date de la convocation	Date d'affichage	Membres afférents au conseil	Membres présents	Procurations
15/04/2021	15/04/2021	14	13	1

L'an deux mille vingt-et-un, le 26 avril, à 19 heures et 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, dite la salle Pierre Bertrand, sous la présidence de Joël BOUFFIES, maire.

Présents : M. Joël BOUFFIES -Mme Carole ARAQUE - Mme Agnès BRUNET- M. Philippe CAPOCCI - M. Claude CELLIER -Mme Laurence DE MOUSTIER -M. Jonathan FAUQUE- Mme Bérengère FAVIER - Mme Roselyne GIRAUDEL- M. Jean-Laurent MACABET- Mme Anna MARTINEZ -M. Thierry TARDIEU -M. Etienne RENET.

Absents excusés : Mme Ghislaine BOUSTIE donne pouvoir à Mme Anna Martinez

Retard excusé: M. Thierry Tardieu arrive en cours de séance à 20h00

M. Jonathan FAUQUE est nommé secrétaire de séance

M. le Maire ouvre la séance en saluant les mesures d'allègement à venir des contraintes sanitaires en vigueur et souhaite que la vie du village retrouve sa convivialité rapidement.

Ordre du jour :

- Présentation des prochaines activités économiques sur la commune en présence de MM. Bouchicha et Reboul,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021,
- Délibération autorisant le transfert de la compétence de l'organisation de la mobilité locale à la communauté de communes Vaison-Ventoux (CCVV),
- Le déclenchement de la procédure « calamités agricoles » ; la valorisation de l'appellation Côtes du Rhône Village,
- Informations sur l'intercommunalité CCVV depuis le changement de l'exécutif,
- Commissions :
 - ✓ Suivi de la feuille de route, tour de table des travaux et concertations depuis le CM précédent,
 - ✓ Point COVID
- Questions diverses,
- Agenda.

M. Le Maire explique à l'assemblée que des entrepreneurs ont été invités à présenter à l'assemblée leur projet d'installation d'activités économiques, touristiques et culturelles dans des locaux communaux. Les conseillers municipaux pourront ensuite statuer sur les opportunités de ces projets.

II°/ Présentation de l'implantation d'activités économiques sur la commune en présence de MM. Reboul et Mouratille (Selle et Guidon) et M. Bouchicha (Art bohème)

- Le premier projet est porté par MM. Vincent Reboul et Alexandre Mouratille : « Selle et guidon ».

Leur activité économique sera multifacettes puisqu'ils proposent aussi bien :

- l'entretien et la réparation de vélos sur site ou à domicile,
- le déploiement d'une activité touristique avec des circuits randonnée route et VTT.

Le local (rue des sources, local communal anciennement occupé gracieusement par le comité des fêtes) fourni par la mairie offrirait une bonne visibilité. Ils souhaitent une activité durable toute l'année et non pas seulement saisonnière. Ils effectueraient, à leur charge, l'embellissement du local par de petits travaux. Par ailleurs, ce type d'activité sportive et touristique est éligible à des subventions et un dossier sera monté rapidement par leurs soins. Un loyer mensuel modéré de 200€ serait également une aide précieuse pour le démarrage de cette activité vu les frais de démarrage de l'activité. Il est relevé que le local ne bénéficie pas de sanitaires.

- Le deuxième projet est présenté par M. Wahyb Bouchicha : « L'art bohème »

Pour mémoire, la commune a acquis la maison de Paulette en fin d'année 2020 et le conseil municipal souhaitait ouvrir le rez-de-chaussée à une activité culturelle ou touristique.

M. Bouchicha envisage de créer les espaces suivants dans ce local :

- un atelier artisanal (lui-même travaille le bois), dans lequel il pourrait réaliser certaines pièces et proposer des ateliers de confection à destination d'un public large (des élèves de l'école de Villedieu-Buisson aux seniors et tout public intéressé),
- une boutique afin de commercialiser des produits respectant l'éthique de la production artisanale, de produits locaux et/ou biologiques naturels,
- un espace « exposition-vente » d'œuvres artistiques, ouverts à tous, avec des rencontres d'artistes.

M. Bouchicha espère que cet espace crée une belle dynamique culturelle et artistique pour le village. Le fonctionnement du lieu serait calé sur la saison touristique avec des amplitudes d'ouverture appréciable l'été (10h00 - 14h00 et des fermetures plus tard que la normale en soirée). La saison plus calme de l'hiver laisserait la possibilité de consacrer plus de temps à des ateliers d'artisanat ou autres activités créant un lien social pour les Villadéens.

La question reste ouverte quant à la possibilité de monter une association spécifique au lieu ou bien de porter le projet en tant qu'auto entrepreneur. Cependant, des interrogations juridiques se posent au conseil municipal sur le fait de faire cohabiter sous une même enseigne un commerce et une association.

Les entrepreneurs ayant quittés la salle pour laisser la place au débat, le conseil municipal délibère sur les possibles baux dérogatoires et les montants des loyers.

Aussi, le projet concernant les activités liées au vélo est validé à l'unanimité, avec un loyer mensuel de 200€, ce qui représentera une recette nette pour la Commune de 2400€/an. La location du local se fera par le biais d'un bail dérogatoire.

M. le Maire, remercie le comité des fêtes pour le déménagement de leur local en prévision d'y installer l'activité vélo qui doit démarrer avant l'été.

Pour ce qui est du bail dérogatoire concernant « l'Art bohème », les discussions portent sur la nature des activités dites sociales et certaines réserves sont émises. Ainsi, le conseil municipal valide le projet par 9 voix « pour » et 4 voix par « abstention ». Le loyer est voté à 200€ avec 12 voix « pour » et 1 voix « contre ».

Les deux projets de baux dérogatoires sont donc acceptés et seront conduits sur deux périodes de 6 mois, suivis d'une période d'une année avant de basculer, éventuellement, sur des baux commerciaux ainsi que le montant des deux loyers.

II°/ Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021

Votes « favorable » à l'unanimité

III°/Décisions municipales :

M. Le Maire expose à l'assemblée que le dossier de demande de subvention fait auprès du Conseil Départemental (CDST 2020-2022) dans le cadre de l'acquisition foncière de la « maison de Paulette » a été validé. La commune peut bénéficier de la subvention prévue de 60 000 euros. Aussi, M Le Maire en accord avec la commission des Finances, a signé le contrat avec le Département.

Ce financement va permettre à la commune de rembourser par anticipation une partie du crédit souscrit pour cet achat.

IV°/ Délibération autorisant le transfert de la compétence de l'organisation de la mobilité locale à la communauté de communes Vaison-Ventoux (CCVV).

M Le Maire présente à l'assemblée ce projet de délibération, en lien avec l'intercommunalité, qui entre dans le cadre de nouveaux transferts obligatoires de compétences des communes aux communautés de communes.

Il est possible de transférer cette compétence « mobilité » qui concerne la couverture intégrale du territoire national en autorités organisatrices de la mobilité. Cela entraîne de fait une modification des statuts de la communauté de communes pour intégrer celle-ci au titre de ces compétences facultatives

Votes « favorable » à l'unanimité

V°/ Le déclenchement de la procédure « calamités agricoles » : la valorisation de l'appellation Côtes du Rhône Village

M. Le Maire déplore l'épisode de gel survenu la nuit du 08 avril 2021 qui a causé d'importants dégâts pour les viticulteurs et maraichers de la commune. Aussi, des courriers ont sollicité le préfet pour la demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole et le directeur des services des Finances Publiques pour solliciter l'exonération de Taxe Foncière Non Bâtie.

A ce jour, ce sont plus de 46 dossiers qui ont été instruits par le secrétariat et transférés aux institutions compétentes.

Lorsqu'il est question des soutiens qui pourraient être apportés aux agriculteurs de la commune, M. Jonathan FAUQUE précise que l'Office du Tourisme Intercommunal devrait valoriser davantage les produits locaux et notamment ce qui concerne la viticulture. Il rappelle que 5 communes du territoire peuvent se prévaloir, depuis 2016, de l'appellation Côtes du Rhône Village et que ce sont des éléments à mettre en avant. Les élus conviennent que la structure intercommunale doit dédier un espace à l'office du tourisme pour valoriser les produits locaux. Les élus siégeant aux instances intercommunales vont appuyer cette demande.

VI°/ Informations sur l'intercommunalité CCVV depuis le changement de l'exécutif CCVV et 11 Commissions intercommunales :

Suite au changement de l'exécutif de la CCVV, M. Le Maire explique ses nouvelles missions au sein de la gouvernance intercommunale. Il a été élu comme 6^{ème} vice-président le 16 mars dernier et aura en charge particulièrement les Ressources Humaines et pilotera le Pacte de gouvernance qui sera détaillé lors d'un

prochain conseil municipal.

Les conseillers municipaux ont pu se positionner sur des commissions intercommunales de la manière suivante :

Culture: Agnès Brunet et Joël Bouffiès

Développement économique et haut débit : Etienne Renet et Joël Bouffiès

Environnement, développement durable et mobilité : Laurence De Moustier

Finances : Joël Bouffiès

Jeunesse, Loisirs et club jeunes : Rosy Giraudel

Petite enfance, affaires sociales et espace « France Services » : Anna Martinez

Ressources Humaines : président Joël Bouffiès

Tourisme : Etienne Renet

Services urbains : Carole Araqué

VII°/Les commissions :

- **Commission des affaires générales :**

Rapporteur : Joël Bouffiès

- La Cité médiévale : des devis ont été demandés à deux cabinets pour effectuer les relevés topographiques du centre du village.
- Le projet de l'acquisition du terrain « chemin du Devès » en prévision de la réalisation d'un parking se poursuit. Le bornage doit être finalisé sur la totalité de la parcelle ses prochaines semaines pour ensuite établir l'acte notarié.

- **Commission voirie**

Rapporteur : M. Jean-Laurent Macabet

Les devis concernant les travaux de voirie des voies du Jas des vaches et St Claude ont été renégociés par M Etienne Renet. Les travaux sont presque terminés pour la première tranche.

Il est question de l'élagage des arbres dont les branches créent des dommages importants sur les réseaux. Des courriers seront faits aux riverains pour leur rappeler leurs obligations dans le cadre légal.

Pour ce qui est des travaux à réaliser sur le réseau des sources, il va falloir y consacrer une enveloppe de presque 17 000 euros hors taxe (selon les premiers devis estimatifs). Une tranchée de 140 mètres sera nécessaire pour les réparations. Cette opération n'était pas inscrite au budget et il conviendra de chercher des subventions pour que la commune n'ait pas à supporter la totalité des coûts.

Pour ce qui est de la campagne de débroussaillage annuelle, des négociations sont en cours auprès de « G&A-Travaux agricoles » de Propiac dont le devis le mieux disant a été retenu.

M. Claude Cellier prend la parole pour expliquer le suivi des travaux en cours de réalisation sur le château d'eau. C'est un chantier impressionnant. Par ailleurs, le conseiller municipal souhaite que l'on réfléchisse sur la réduction de l'éclairage public, notamment sur la plage de 23h00 à 5h00. Plusieurs dispositifs pourraient être envisagés.

- **Commission des Affaires scolaires**

Rapporteur : Mme Rosy Giraudel

La Présidente de la commission relaie les acquisitions en cours pour l'école avec :

- l'achat d'une nouvelle machine à laver professionnelle, l'installation d'un nouveau réfrigérateur, une petite

poubelle pour les sanitaires de la maternelle.

Il faut faire appel à un technicien qui pourra se prononcer sur la sécurité du petit train dans la cours.

La campagne d'inscription scolaire débute aujourd'hui jusqu'au 17 mai prochain.

- Commission des Finances et ressources humaines

Rapporteur : M. Etienne Renet

Des réunions de la commission sont planifiées ces prochains jours afin de prendre en compte les nouvelles opérations à financer et proposer un arbitrage lors des prochaines rencontres avec les conseillers.

Pour ce qui est des Ressources Humaines, il annonce la reprise de fonctions de Mme Mireille Straet, ATSEM, ce jeudi 29 avril après 15 mois d'arrêt de travail. Enfin, le personnel affecté à l'école est en cours de vaccination « covid » et 3 agents sur 4 sont déjà vaccinés ou en cours de vaccination.

- Commission urbanisme

Rapporteur : Mme Carole Araqué

Les travaux d'aménagement du Clos sous le Château se poursuivent. Il est question de l'accès routier via le chemin du Moulin qui, elle le rappelle, sera restreint. L'entrée principale du lotissement se fera par le chemin du Connier. L'agence routière départementale a été saisie dans le cadre du dossier « circulation et stationnement » pour proposer des moyens de ralentir le trafic sur cette voie ou les infractions routières sont de plus en plus nombreuses. Le risque d'accident est réel.

Le terrassement des lots va être réalisé et les acheteurs potentiels auront une meilleure visibilité de l'existant. L'aménagement du lotissement devrait s'achever en juillet.

Par ailleurs, elle annonce que le SCOT a été voté par l'intercommunalité.

- Commission économie et travaux

Rapporteur : M Jonathan Fauque

Il est fait état des demandes devant être instruites par l'agence routière départementale, à savoir :

- des projets de stationnements au lotissement Tardieu et à la parcelle offerte à la commune par Mme Pommier, chemin du château,
- deux éléments de sécurisation de la circulation aux entrées du village : réalisation d'un plateau traversant au niveau de la place de la Croix de Granier et sur le chemin du Connier.

Des discussions ont eu lieu avec la gendarmerie pour la mise en place d'interventions de prévention, puis de sanctions le cas échéant au sujet des infractions routières sur le chemin du Connier et la route de Mirabel ou le respect des limites de vitesse ne sont pas respectées et que le chemin du Connier est réservé aux riverains seulement.

Les élus sont favorable à 13 voies « pour » et 1 « abstention » pour la mise en place de ces actions par la gendarmerie.

La place va retrouver son public et les 3 restaurateurs ont proposé de prendre à leur charge le changement des guirlandes électriques. Dorénavant, l'éclairage est constitué par un ensemble d'ampoules blanc « chaud », ce à quoi les élus ont été favorables.

Pour ce qui est de la réouverture des terrasses, les restaurants « la Remise » et « le Bistrot » ont souhaité bénéficier de certaines modifications concernant l'occupation du domaine public. Cela sera examiné avec

attention prochainement afin de prendre en compte l'élargissement du potentiel d'accueil de convives et la circulation sur la place et ses alentours. Il conviendra de faire respecter le règlement en vigueur.

Il faut noter de nombreuses interventions sur le réseau « assainissement » de la rue des Espérants ces derniers mois. Certains artisans ont été priés de nettoyer différemment leurs outils et surtout de ne pas déverser les laitances de béton, plâtre ou autre, dans le réseau. La mairie a validé l'intervention de « Vaison Assainissement » pour curer ce tronçon pour le 780 euros hors taxe.

- Commission Affaires sociales

Rapporteur : Mme Anna Martinez

L'appartement au-dessus du café sera libre au 01/06/2021. L'annonce est parue sur le « bon coin», les demandes reçues sont enregistrées et seront étudiées par la Commission. Il est indiqué qu'une réflexion sur la pose d'une climatisation réversible dans les chambres est à envisager car il fait trop chaud l'été, et la production de chauffage est trop onéreuse en électricité l'hiver.

- Commission Communication

Rapporteurs : Mme Laurence De Moustier :

Le prochain bulletin municipal est en cours d'élaboration et devrait être diffusé à la mi-mai.

- Commission sécurité

Rapporteur : M Philippe Capocci

Il y a de plus en plus d'incivilités constatées au skate-park avec des plaintes reçues en mairie. Des aménagements sont envisagés pour sécuriser et surveiller le lieu avec une fermeture par barrière de l'accès direct. La réflexion est en cours mais les élus souhaitent accélérer la prise de disposition.

VIII°/ Questions diverses

Les élections concernant les Départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains. Le scrutin aura lieu à la salle Garcia pour des raisons sanitaires et les 2 élections se tiendront au même endroit.

Les plannings concernant la tenue des 2 bureaux est en cours d'élaboration.

IX°/ Agenda

Dates des festivités estivales :

-le 14/07,

-la fête votive se tiendra sur 3 jours, les 6-7 et 8 août

-le 15/08

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Fait à Villedieu, le 20/05/2021

 Le Maire,
Joël BOUFFIES.